



L'ÉVÉNEMENT

L'éducation civique, chargée de réguler tous les maux de la société

UNE MINUTE de silence et une « séquence éducative » auront lieu, dès le 2 novembre dans tous les établissements « sans exception », a annoncé mardi Jean-Michel Blanquer. Comme souvent, les professeurs d'histoire-géographie seront particulièrement mis à contribution via les cours d'enseignement moral et civique (EMC) même si tous les enseignants sont susceptibles d'en parler.

Réinvesties en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, ces heures d'« éducation civique » qui avaient succédé aux vieilles leçons de « morale » sont au cœur de l'actualité. C'est en raison de ce cours, consacré à la liberté d'expression, que Samuel Paty a été assassiné. Le nombre d'heures d'EMC est faible : dix-huit par an, souvent rognées lorsqu'il s'agit de terminer le programme d'histoire. Encore remaniés cette année au lycée, les programmes tournent toujours autour des mêmes invariants : la compréhension des systèmes démocratiques, les institutions, le droit des femmes, les principes républicains, la liberté d'expression, les pratiques électorales, etc. Et ils recourent assez souvent les programmes d'histoire. Il n'est donc pas illogique que les professeurs d'histoire en soient saisis, observe Christine Guimounet, secrétaire générale de l'association des professeurs d'histoire-géographie. Déjà, après les attentats de 2015, ce parent pauvre de l'enseignement semblait chargé de réguler tous les problèmes de la société. « C'est un peu lourd », ironise-t-elle. Peu, voire pas du tout, formés aux questions de laïcité lors de leur formation, les professeurs se débrouillent avec les multiples livres, revues, colloques existant sur le sujet. Ils bricolent.

« Besoin de cas pratiques »

« Je n'ai pas besoin d'apprendre le catéchisme républicain. Je le connais, merci. Mon problème, c'est de savoir comment répondre à un élève qui s'y oppose. Nous

avons besoin de cas pratiques. Comment ne pas entrer en confrontation avec des parents pour qui l'autorité religieuse est supérieure à la démocratie, par exemple », note Stéphanie, professeur d'histoire dans un collège de Vernon (Eure). Comment combler l'écart entre ce que disent les parents à la maison et l'éducation reçue par les jeunes à l'école ?

Depuis 2015, des « référents laïcité » sont chargés, au sein des établissements scolaires, de combattre le fondamentalisme en transmettant les valeurs démocratiques aux enseignants. Quand la situation se tend, il s'agit d'apporter une réponse concertée, de faire preuve de fermeté mais aussi de discernement. Pas de défendre la laïcité de manière éruptive, ce qui serait contre-productif. « Certains professeurs voient parfois trop vite rouge quand il est question de religion », glisse un inspecteur, qui demande par ailleurs de ne pas éviter les sujets qui dérangent. « Les professeurs donnent une place disproportionnée à l'héritage gréco-romain. On parle vaguement des apports du christianisme, par le biais de la peinture, parce qu'il faut bien reconnaître un Christ en croix dans une église, très peu du judaïsme. Et l'islam est totalement passé sous silence. Éviter ces thèmes est habituel. Ce n'est pas normal », estime-t-il.

Frédéric, professeur d'histoire dans un collège lyonnais, mise sur ses connaissances. En 2015, après les attentats, il s'était appuyé sur le programme de 4^e, les Lumières et Voltaire, pour « insister sur la liberté d'expression ». « Parents et élèves m'avaient remercié. Quand on est armé intellectuellement et légitime dans sa discipline, pense-t-il, on s'en sort car on a réponse à presque tout. » ■ M.-E. P.